

Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « la stèle en hommage aux anciens combattants congolais des deux guerres mondiales » au Conseil communal du 20 décembre 2023

Gustav Mahler a dit: "la tradition, c'est transmettre le feu, pas vénérer les cendres"

En effet, le 12 décembre dernier, la Commune de Saint-Josse a pris la décision, à votre initiative, d'honorer à travers l'érection d'une stèle, la mémoire des Anciens Combattants de la Force Publique du Congo et volontaires africains ayant combattu pour la Belgique durant les deux guerres mondiales.

Celle-ci fait suite aux recommandations de la Motion adoptée le 19 mai 2021 au Conseil Communal consacrée aux conséquences du passé colonial belge et aux manières de lutter contre ses effets qui demandaient, entre autres, au Collège du Bourgmestre et des Echevins « d'accorder une place dans l'espace public tennodois aux Anciens combattants de la Force publique et volontaires africains ayant combattu pour la Belgique durant la 1^{ière} et 2^{ième} Guerre Mondiale».

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- Pourriez-vous nous donner un compte-rendu détaillé de cette décision ? Et nous faire part du calendrier de son suivi ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Réponse

Merci Monsieur Bassambi pour votre interpellation et votre suivi régulier par rapport à ce dossier !!

En effet, le 12 décembre dernier, le Collège communal a pris la décision d'honorer au Cimetière communal de Saint-Josse, la mémoire des Anciens Combattants de la Force Publique du Congo et volontaires africains ayant combattu pour la Belgique durant les deux guerres mondiales.

A travers, une stèle qui prendra bientôt sa place au cimetière communal, nous souhaitons, ainsi rappeler le sacrifice des Anciens Combattants de la Force Publique du Congo et volontaires africains pour notre liberté.

C'est pourquoi, le Collège a approuvé, la passation du marché qui permettra la concrétisation de ce projet d'hommage puisque la Commune de Saint-Josse mène une réflexion approfondie sur l'histoire coloniale. L'objectif poursuivi est notamment d'apporter une meilleure connaissance sur ce passé commun à travers l'utilisation de l'espace public.

Ce monument revêt une portée symbolique très forte. Pour ceux qui ont vaillamment combattu pour notre liberté. Rendre hommage à leurs sacrifices et faire connaître cette histoire est porteur tous. Notre objectif est de faire vivre cette stèle à travers des projets pédagogiques, artistiques,... pour que nous puissions tous nous

réapproprié cette partie trop souvent manquante de notre histoire commune avec l'Afrique.

En outre, vous n'êtes pas sans savoir que cette stèle est la traduction par la Commune en action concrète d'une des recommandations de la motion que vous avez eu l'honneur de porter.

Il est aussi important de souligner que Trente-deux de ces Anciens combattants se sont volontairement enrôlés au sein des troupes belges à Namur, Anvers et sur le front de l'Yser. C'est une histoire qui doit aller vers les nouvelles générations et à ce titre, exister dans l'espace public est un premier pas dans la bonne direction. »

Pour rappel, la Commune de Saint-Josse, forte de 154 nationalités, est en partenariat avec la République Démocratique du Congo et a entamé un travail conséquent sur le passé colonial belge à travers des commissions réunies en 2020, la visite décoloniale du Musée de Tervuren ainsi que l'adoption d'une motion à ce sujet en 2021.